# L'IMMORTALITÉ DE L'AME CHEZ LES CHALDÉENS

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649776207

L'Immortalité de l'Âme chez les Chaldéens by M. Jules Oppert

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

### M. JULES OPPERT

# L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME CHEZ LES CHALDÉENS



offert

### L'IMMORTALITÉ DE L'AME

CHEZ

## LES CHALDÉENS

PAR

M. JULES OPPERT.

(Extrait du tome VIII des Annales de Philosophie chrétienne, 1874).

PARIS

MAISONNEUVE, LIBRAIRE ÉDITEUR. 15, Quai Voltaire, 15.

1875

#### L'IMMORTALITÉ DE L'AME

CHE

### LES CHALDÉENS

Dans les textes assyriens, on n'avait jusqu'ici constaté aucune mention de l'existence de l'âme après la mort. Les rois de Ninive et de Babylone, dans les inscriptions qu'ils nous ont laissées, ne demandent jamais d'autres biens que ceux qui se rattachent à la félicité terrestre. Ils implorent les Dieux de leur accorder une vie longue, l'anéantissement de leurs ennemis, la durée de leur trône, et une descendance multiple.

On pourrait donc conclure de ce fait l'absence de notion sur l'âme immortelle; mais ce serait tirer une conclusion peu justifiée. La vie paraissait en effet aux Chaldéens le bien le plus enviable, cependant on aurait tort de croire qu'ils admettaient un anéantissement complet après la mort.

On connaissait quelques indications au sujet de la distinction du corps etde l'âme. La grande Déesse avait à Borsippa un temple composé de trois sanctuaires, celui de l'âme, celui de la vie, celui de l'âme vivante. Le Noé babylonien, Xisuthrus, était enlevé pour une vie éternelle sans passer par la mort (A); d'autres indications de même espèce se trouvent dans les textes, où le séjour des vivants est distingué de celoi des morts; ce dernier se nomme le pays d'Arallu. Dans l'idée des Assyriens cette localité se trouve dans le pays du nord, la plage de la disparition du soleil. Ce pays d'Arallu est en même temps la terre de l'or, et il est fort probable que le nom du lac d'Aral soit un reste de cette ancienne dénomination assyrienne.

Mun texte curieux donne le récit de la descente de la déesse Istar (l'Astarté des Chaldéens), vers le pays des morts. Istar obéità l'injonction de voir son fils Turzi, détenu dans l'Enfer.

Cette dernière divinité qu'on a traduit, selon nous, à tort par Fils de la vic, signifie plutôt le *Dieu Rejeton*<sup>2</sup>; on l'a comparé à *Thammuz* ou à *Adonis*, et il est possible qu'un lien existe entre ces différentes conceptions mythologiques.

Le nom de la déesse Istar se trouve dans les mythologies de toutes les nations sémitiques; la divinité syrienne d'Astarté est trop connue pour que nous insistions sur ce point. On retrouve ce nom chez les Himyarites et chez les Assyriens. Dans ce pays, comme aussi en Phénicie, il n été généralisé; car tous les dieux sont des Baal ou des Bel et toutes les déesses des Astarté et des Istar. L'usage biblique a consacré cette idée et nous lisons ainsi dans les Juges: « Ils servirent les Baals et » les Astharoth 3, » le sens est « les faux dieux et les fausses » déesses; » cela ne veut pas dire « les images de Baal et d'As» tarté » comme les interprètes de la Bible l'ont souvent rendu 4. Le mot a été choisi par l'écrivain sacré pour rendre plus

<sup>(</sup>A) Il faut se souventriel que dans la Bible Elie est enlevé au ciel sur un char de feu, l'an 896 avant J.-C. (IV Rois, 11, 1-3). On ne sait à quelle époque placef le récit de l'enlèvement de Xisuthrus. Ceci pourrait servir de point de repère. (Bonnetty.)

<sup>1</sup> Selon les anciens, le pays hyperboréen était riche en or ; (voir Hérodote iv, c. 104).

<sup>2</sup> Voir B. M. II, 36, 54. « La mère du Dieu Rejeton » v. ib. 59. 9.

<sup>8</sup> Junes. Y. 6.

Voyez mon commentaére de la grande inscription du palais de Khorsabad,
p. 240.

expressive l'horreur que lui inspirait l'idolatrie du peuple d'Israël.

La déesse Istar, qui nous occupe, est la déesse de la guerre et olle règle en même temps les rapports matrimoniaux; elle est fille du Dieu de la lune Sin, et le mois d'Elul lui est consacré chez les Assyriens où elle est nommée l'Archère. « Sargon l'invoque comme celle qui anéantit les hommes. » Evidemment il y a deux déesses, originairement différentes, confondues dans une même fiction; aussi Sardanapale VI les distingue entre Istar de Ninive et Istar d'Arbelles.

Le caractère de la déesse militante se montre dans le texte qui va nous occuper. (L. 34).

Dans une imprécation proférée contre tout homme qui endommagerait une propriété foncière :

α Istar, la souveraine du ciel et de la terre, s'emparera de » lui et le livrera pour sa perte au dieu et au roi. »

Nous devons ajouter que, dans d'autres inscriptions, le rôle de Lucina est dévolu à une déesse différente qui est nommée Belit (Beltis), également un nous général qui signifie « souve » raine. »

La déesse Istar descend à l'Enfer; mais retenue par la déesse souterraine, Allat, elle réussit difficilement à s'échapper de profondeur, où elle s'est imprudemment engagée.

Cette narration forme le sujet d'une inscription que divers savants ont déjà essayé de traduire. Le sens général de ce texte a été bien rendu par MM. Smith, Fox Tolbot, Lenormant, et dernièrement par M. Schrader, qui lui a consacré un ouvrage spécial. Le savant professeur de théologie d'Iéna a l'avantage de connaître à fond les langues sémitiques, et il a suffisamment expliqué les phrases sur lesquelles il n'y avait aucune contestation; je regrette néanmoins de ne pouvoir adopter une seule des traductions proposées par lui.

Quelques uns des passages, et des plus importants, n'ont été compris par aucun de mes quatre prédécesseurs, et il me semble nécessaire de soumettre au public une traduction, en tout cas, moins imparfaite.

<sup>1</sup> Caillou de Michaux, col. III, lig. 35.

L'interprétation de ce texte a formé le sujet de mon Cours au Collége de France, où j'ai pu la développer en expliquant le document d'une manière philologiquement rigoureuse.

Il est très-difficile de traduire un texte assyrien. La langue nous était inconnue naguère, il nous faut former le Dictionnaire et cette partie de la tâche est des plus ardues. La création de la Grammairenous a fait faire un pas considérable en avant; mais encore faut-il une assez grande somme de critique pour appliquer ces règles grammaticales. De plus, le texte est souvent tronqué; il faut de l'intuition pour le compléter; en tous cas, l'interprétation d'un texte assyrien exige beaucoup de peine et beaucoup de temps.

Pour faire juger de cette difficulté, je publierai en regard de ma version, celle du troisième traducteur. M. Lenormant, qui lui-même a en devant lui les versions des deux savants anglais. Il est juste de dire que, presque partout où nous sommes d'accord, les Anglais avaient déjà proposé le même sens.

Ce n'est que très-tardivement que le vrai sens de l'inscription a été reconnu par la restitution du texte entier. Le commencement manquait, et MM. Fox Talbot et Lenormant, avaient, à cause de cette mutilation du document, cru voir dans le texte un mythe tout différent de celui qui s'y trouve réellement. On avait pensé à une énumération des bijoux d'une reine, puis à une initiation trystique; dans cette dernière visée, M. Lenormant avait tiré parti de ce texte, dans son Commentaire sur Bérose, et en avait donné un tronçon de l'inscription dans les Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne. M. Smith a retrouvé au musée britannique un morceau de la brique qui s'adaptait au fragment déjà photographié dans la Collection des Trustees (K. 160), et a pu, dès lors, indiquer le vrai sens général du texte. Sa version, bien que trèsimparfaite, a eu les honneurs du Journal officiel, qui l'a traduite du Daily Telegraph. Depuis peu, et postérieurement à la version de M. Lenormant, on a retrouvé les trois ou quatre derniers signes des dix premières lignes qui manquaient. Ils ont été fournis par un second exemplaire du document. Ces compléments ne manquaient pas à M. Schrader; mais je ne

parlage pas son interprétation qui n'y a pas reconnu le discours adressé à Istar, et se rattachant à un récit précédent. Le savant orientaliste et assyriologue a néanmoins le merite d'avoir fait ressor jir justement le caractère du poëme comme faisant partie d'une œuvre plus grapde. Voici ma traduction où les restitutions sont mises entre parehthèses.

#### DESCENTE

### D'ISTAR AUX ENFERS.

#### M. Opport,

- 1. Que vers la terre dont on ne retourne pas (l'Aral) la terre de mon exil,
- 2. » Istar, fille de Sin, dirige son esprit! »
- Et Istar, fille de Sin, dirigea son esprit, (selon cette demande du fils),
- Vers la maison de l'éternité, la demeure du dieu Irkalla.
- 5. Vers la maison où l'on entre, mais dont on ne sort pas;
- Vers la route où l'on s'achemine sans retour,
- Vers la maison où, pour celui qui entre, la cécité remplace la lumière.
  - C'est l'endroit de ceux qui sont affamés de poussière et qui mangent de la bone;
  - 9. La lumière n'y est pas vue, on reste dans l'obscurité (B).
- Comme des oiseaux, y voltigent les âmes des corps.
- 11. Au dessus de la porte et du pignon pèse la poussière.
- 12. Istar, en s'approchant de l'Aral,

(8)On voit que c'est exactement ce que dit Job : « Laissex-moi reposer un » moment, avant que l'aille au lieu d'où je ne reviendrai plus, dans la terre

» ténébreuse et couverte de la noirceur de la mort, terre de misère et de

\* ténèbres, où habite l'ombre de la mort, et aucun ordre, mais une éter-

n nelie horrenr (Job, x, 20-22). »

Les notes sigées (b) sont de l'éminent éditeur des Annaies, mon vénérable ami, M. Bonnetty (O).

C'est encore notre croyance ; on voit combien elle est ancienne et générale (B).